

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 24 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 mars, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 18h30 à la salle de réception de la Maison des Vins de Fronton.

Votants :

C3G : Véronique Millet, Thierry Portes, Philippe Seilles, Isabelle Gousmar,

CCCB : Joël Camart, Anne-Sophie Pilon, Pierre Artigue, Charles de Lassus Saint-Genies, Sandrine Penavaire,

CCF : Michèle Begue, Virginie Clavel, Alain Hinaux, Colette Solomiac, Patrick Igon, Pierre Jeanjean,

CCHT : Nicolas Alarcon, Chantal Aygat, Denis Dulong, Marie-Luce Fourcade, Patrice Lagorce, Sébastien Noël, Laurent Zanetti, Françoise Morel-Caye, Patricia Ogrondnik

CCVA : Thierry Astruc, Sonia Blanchard-Essner, Jean-Michel Jilibert, Mylène Monceret, Maxime Antony

Absents ayant donné pouvoir : Gérard Guerci à Joël Camart, Jean-Marc Dumoulin à Jean-Michel Jilibert, Daniel Regis à Mylène Monceret

Secrétaire de séance : Pierre Jeanjean

Domaine : Finances

Délibération n°: 24-124

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1,

CONSIDERANT que ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le cadre du budget primitif.

CONSIDERANT le document ci-annexé remis aux membres du PETR Tolosan afin d'engager le débat,

Entendu l'exposé du Président,

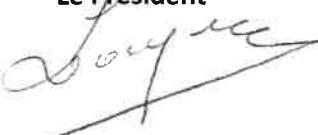
Le Conseil Syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Prend acte que le Débat d'Orientation Budgétaire 2025 a bien été tenu sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire 2025.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 24 mars 2025.

Le Président



Patrice LAGORCE

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 24 mars 2025

Au registre sont les signatures